

AVIS AU PUBLIC CONCERNANT LES ENQUETES DE GESTION DE L'EAU

AFFICHAGE FINAL

Date d'affichage : 15/03/2024

Date d'enlèvement : 24/04/2024

Numéro	Pour le compte de	Description de la demande	Situation de l'objet
EAU-AUT-23-1033	Adm. Com. de Mondercange	EVACUATION DES EAUX PLUVIALES DE LA TOITURE D'UN NOUVEAU CLUBHOUSE DANS LE COURS D'EAU "KLAUSBAACH" MONDERCANGE	A D'EISENGS MONDERCANGE

Les dossiers de la demande peuvent être consultés sur rendez-vous. (Service Sécurité / Tél.: 55 05 74 - 517)

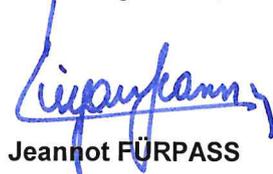
Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,

la secrétaire communale,


Nadine BRACONNIER



le bourgmestre,


Jeannot FÜRPASS



Mondercange, le 24/04/2024

Dossier **EAU-AUT-23-1033**

suivi par : Elodie ARTAUD

CERTIFICAT DE PUBLICATION - AFFICHAGE FINAL

Objet : **Evacuation des eaux pluviales de la toiture d'un nouveau clubhouse dans le cours d'eau "Klausbaach" Mondercange**

Requérant : **Adm. Com. De Mondercange**
pour le compte de : **Adm. Com. de Mondercange**
Adresse - rue et N° : **A D'EISENGS**
- Localité : **L-3918 MONDERCANGE**
Commune : **MONDERCANGE**
Réf. Dossier - EAU : **EAU-AUT-23-1033**

Date - d'affichage : **15/03/2024**
- d'enlèvement : **24/04/2024**

Par la présente le collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Mondercange certifie, conformément à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, que la demande d'autorisation a fait l'objet d'une décision ministérielle en date du 06/03/2024 de Madame la Ministre de l'Environnement, et dont détails ci-dessus, a été affiché et publié dans toutes les sections de la Commune de Mondercange pour une durée de 40 jours, à savoir du 15/03/2024 au 24/04/2024 inclusivement.

Le dossier de la décision et les plans y afférents sont déposés au service sécurité et peuvent être consultés sur RV (tél : 550574-517).

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,
la secrétaire communale,

le bourgmestre,


Nadine BRACONNIER




Jeannot FÜRPASS